

Le Communiqué du Conseil de ministres du 11 juillet 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 11 juillet 2018 à 10 h, au Palais de la République.

Entamant sa communication sur le soutien de l'Etat aux éleveurs et aux propriétaires sinistrés suite aux récentes intempéries, le Chef de l'Etat remercie tous les éleveurs du Sénégal, les populations du Bambouck, ainsi que les autorités administratives et locales de la région de Kaffrine pour la mobilisation et leur accueil chaleureux lors de sa visite à Boki DIOR, dans la commune de Ribot Escale, département de Kounghoul.

Ainsi, rappelant sa décision d'allouer une enveloppe de soutien d'un milliard de FCFA aux éleveurs et propriétaires sinistrés par ces calamités naturelles, le Président de la République demande au Gouvernement de faire prendre toutes les dispositions pratiques en vue de la répartition rapide des ressources financières mobilisées, selon les critères consensuels indiqués et sur la base des recensements officiels établis au niveau des zones et régions concernées (Matam, Kaffrine, Tambacounda, Louga et Saint - Louis) par les sinistres.

En outre, le Chef de l'Etat indique au Gouvernement l'urgence de développer, avec les acteurs impliqués, des mécanismes d'assurance spécifiques au secteur de l'Elevage et de veiller à la relance, au plan national, des programmes de vaccination du bétail et de développement des cultures fourragères.

Dans la même perspective, le Président de la République exhorte le Gouvernement à renforcer l'efficacité du système de distribution et de mise à disposition d'aliments de bétail aux éleveurs, particulièrement dans les zones vulnérables du Ferlo, durant les périodes difficiles de soudure.

Enfin, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de tenir, avant fin juillet 2018, un Conseil interministériel d'évaluation de la situation nationale du sous - secteur stratégique de l'Elevage et de finalisation des préparatifs de la fête de la Tabaski.

Appréciant le suivi de la campagne agricole 2018, le Président de la République indique que selon les prévisions, l'hivernage 2018 s'annonce sous de beaux auspices en termes de pluviométrie et de production pour toutes les spéculations.

Ainsi, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'intensifier le processus de mise en place adéquate des intrants et matériels agricoles au niveau de l'ensemble des zones de production.

Dans ce cadre, le Président de la République indique au Premier Ministre l'impératif d'assurer, au niveau territorial et à l'échelle nationale, un suivi permanent du déroulement de la campagne agricole et rappelle au Gouvernement le prix qu'il attache à l'accélération de la mécanisation de notre agriculture par la dotation du matériel récemment acquis, selon des modalités de cession simplifiées et accessibles, aux organisations de producteurs notamment dans les régions sous équipées et à fort potentiel agricole de Kédougou, Tambacounda, Matam, Sédhiou, Kolda et Ziguinchor.

Abordant la régulation de la distribution et l'urbanisme commercial, le Chef de l'Etat rappelle que la restructuration et la modernisation des marchés, ainsi que l'amélioration du système de distribution, constituent des priorités majeures du développement de l'activité commerciale au Sénégal.

A cet égard, le Président de la République demande au Gouvernement de prendre, sans délai, toutes les mesures nécessaires à l'actualisation de la réglementation sur la gestion de l'urbanisme commercial, afin d'optimiser le déploiement spatial, administratif et économique des commerces de proximité et de la grande distribution.

Dès lors, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'assurer la modernisation de la gouvernance de la concurrence, de même que la régulation des prix des biens et services sur les marchés intérieurs et invite le Gouvernement à veiller à la sécurité sanitaire des aliments et au contrôle rigoureux de la commercialisation des médicaments.

Poursuivant sa communication autour du processus de signature du second compact avec le Millenium Challenge Account (MCC), le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre, en relation avec la Partie américaine, les dispositions appropriées afin de lever toutes les contraintes en vue de finaliser, dans les meilleures conditions, le processus de signature de cet important accord.

Le Président de la République a terminé sa communication sur le suivi de la coopération, des partenariats et son agenda diplomatique.

Le ministre des Forces armées, assurant l'intérim du Premier ministre a rendu compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur la situation africaine et internationale.

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la conjoncture économique nationale et internationale.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte de la préparation de la campagne agricole.

Le ministre auprès du Président de la République chargé du suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi 81-59 du 09 novembre 1981 portant statut du personnel enseignant des universités ;
- le projet de décret portant création du Programme de Formation Ecole-Entreprise (PF2E).

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole